

COMMISSION de SURVEILLANCE
du SECTEUR FINANCIER

NEWSLETTER
DE LA CSSF

N°108

Janvier 2010



RESSOURCES HUMAINES

Au cours du deuxième semestre 2009, la CSSF a recruté 13 nouveaux agents. Ces agents ont été affectés aux services suivants :

Systèmes d'informations et surveillance des PSF de support

Marco FARDELLINI
Nicolas LEFEUVRE

Surveillance Entreprises d'Investissement

Sally HABSCHEID

Département juridique

Vanessa GABRIEL
François GOERGEN
Michèle MULLER

Surveillance OPC

Christophe FAÉ
Tom MULLER
Félix WANTZ
Isah SKRIJELJ

Surveillance générale

Laurent GOERGEN
Nicolas HINTERSCHIED

Surveillance Marchés d'actifs financiers

Anne LUTGEN

Suite au départ de deux agents, la CSSF compte 322 agents, dont 172 hommes et 150 femmes au 14 janvier 2010.

REGLEMENTATION INTERNATIONALE

■ PUBLICATION PAR LE COMITE DE BALE SUR LE CONTROLE BANCAIRE (CBCB) DE DEUX DOCUMENTS CONSULTATIFS RELATIFS AU RENFORCEMENT DE LA REGLEMENTATION GLOBALE EN MATIERE DE FONDS PROPRES ET DE LIQUIDITE POUR LES BANQUES

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « Comité ») a publié en date du 17 décembre 2009 deux documents consultatifs¹ relatifs au renforcement de la réglementation globale en matière de fonds propres et de liquidité dans le but de promouvoir un secteur bancaire plus résistant. Les documents consultatifs du Comité visent les domaines suivants :

- L'amélioration de la qualité, de la cohérence et de la transparence des fonds propres garantissant une meilleure capacité d'absorption des pertes des banques en situation de "going concern" ainsi qu'en situation de "gone concern".
- Le renforcement du volet de la couverture des risques par des fonds propres en améliorant les mesures du risque de crédit de contrepartie relevant des dérivés, "repos" et activités de financement de titres.
- L'introduction d'un ratio de levier comme mesure supplémentaire à l'approche existante qui est fonction des risques prévue dans Bâle II comme exigence de Pilier 1 basé sur un examen et une calibration appropriés. Le ratio d'endettement contribuera à contenir l'accumulation d'un endettement excessif au sein du système bancaire et à introduire des garanties supplémentaires contre les erreurs de modèles et mesures de risque.
- L'introduction d'une série de mesures afin de promouvoir une accumulation des coussins en capital pendant les périodes favorables pouvant être utilisées en temps de crise. De plus, le Comité promeut un provisionnement plus prospectif basé sur les pertes anticipées qui reprend les pertes subies avec davantage de transparence et qui est également moins procyclique que le modèle actuel de provisionnement basé sur les « pertes encourues » (« incurred losses »).
- L'introduction d'une norme globale concernant les liquidités minimales pour les banques actives au niveau international qui prévoit une exigence de couverture en liquidités de 30 jours complétée par un ratio de liquidité structurel à plus long terme.

Dans cette perspective, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire prévoit le lancement d'une étude d'impact détaillée sur les normes concernant les fonds propres et la liquidité tel que proposé dans les documents consultatifs. L'étude d'impact sera effectuée au cours du premier semestre 2010. Sur base de cette étude, le Comité examinera le niveau minimum de fonds propres réglementaires et les modifications proposées dans ce document en vue d'aboutir à un niveau total et une qualité de fonds propres calibrés d'une façon appropriée. La calibration prendra en compte tous les éléments de l'ensemble des réformes du Comité et ne sera pas effectuée de manière séquentielle. L'ensemble des normes entièrement calibrées sera finalisé pour la fin 2010 et seront progressivement introduites avec l'amélioration des conditions financières et la reprise économique, visant ainsi une implémentation complète d'ici fin 2012.

La CSSF invite les institutions à participer à la prochaine étude d'impact qui leur offre une excellente opportunité de mesurer la portée de ces nouvelles propositions.

Les institutions intéressées à participer à cet exercice sur base volontaire sont invitées à contacter M. Pierrot RASQUE (e-mail : pierrot.rasque@cssf.lu; téléphone : 26251-475) pour plus d'informations.

¹"Strengthening the resilience of the banking sector" (uniquement en anglais), téléchargeable sur <http://www.bis.org/publ/bcbs164.pdf>

"International framework for liquidity risk measurement, standards and monitoring" (uniquement en anglais), téléchargeable sur <http://www.bis.org/publ/bcbs165.pdf>

■ PUBLICATION DE LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT LE NOUVEAU RÉGIME DES GRANDS RISQUES PAR LE CEBS

Le CEBS (Committee of European Banking Supervisors) a publié ses lignes directrices concernant le nouveau régime des grands risques en date du 11 décembre 2009. Ces lignes directrices, qui se basent sur la directive 2006/48/CE, telle que modifiée par la directive 2009/111/CE, concernent essentiellement les domaines suivants :

- La définition de la notion de « groupe de clients liés ». Celle-ci a été étendue par la directive 2009/111/CE. Les lignes directrices visent à assurer une approche harmonisée en la matière à travers l'Union européenne.
- Le calcul de la valeur exposée au risque dans le cas de produits structurés avec actifs sous-jacents, y compris les OPCVM. Le CEBS favorise une approche de « *look through* » pour ces produits. Des approches alternatives sont proposées aux établissements ayant des connaissances moins approfondies des actifs sous-jacents, toutefois, le manque de transparence y sera compensé par un traitement plus conservateur.

Ces lignes directrices sont destinées à être appliquées au plus tard à partir du 31 décembre 2010, conjointement avec les dispositions de la directive 2009/111/CE.

Le CEBS a également publié un second document qui contient des lignes directrices sur le futur régime de notification des grands risques (reporting). Le schéma de reporting harmonisé pour les grands risques élaboré par le CEBS sera incorporé dans la version révisée du COREP (« *Common Reporting* ») qui sera d'application à partir du 31 décembre 2012.

Les lignes directrices peuvent être téléchargées du site web du CEBS sous la rubrique « Publications », sous-rubrique « Standards & Guidelines ».

■ PUBLICATION D'UN DOCUMENT DE CONSULTATION SUR LES FUTURES LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT LES FONDOS PROPRES DE BASE

Le CEBS (*Committee of European Banking Supervisors*) a publié un document de consultation qui traite des futures lignes directrices concernant les instruments de capital tombant sous l'article 57(a) de la directive 2006/48/CE (CRD), telle que modifiée par la directive 2009/111/CE (CRD 2). Il s'agit en l'occurrence des instruments éligibles pour inclusion dans le core Tier 1 capital. Ces lignes directrices définissent 10 critères qui doivent être remplis par un instrument de capital pour être éligible pour inclusion dans le core Tier 1 au titre de l'article 57(a). Les actions ordinaires constituent le point de référence des critères retenus dans les lignes directrices qui, à la lumière du considérant 4 de la directive CRD 2, prévoient des dispositions particulières destinées à prendre en compte les spécificités d'établissements qui n'ont pas la forme juridique d'une société anonyme.

Le document de consultation CP 33 est disponible sur le site web du CEBS sous : <http://www.c-eps.org/documents/Publications/Consultation-papers/2009/CP33/CP33.aspx> .

La consultation sera ouverte jusqu'au 31 mars 2010, les réponses sont à envoyer à l'adresse e-mail cp33@c-eps.org . Une audition publique (« *public hearing* ») aura lieu dans les locaux du CEBS à Londres en date du 23 février 2010.

COMMUNIQUES DE PRESSE

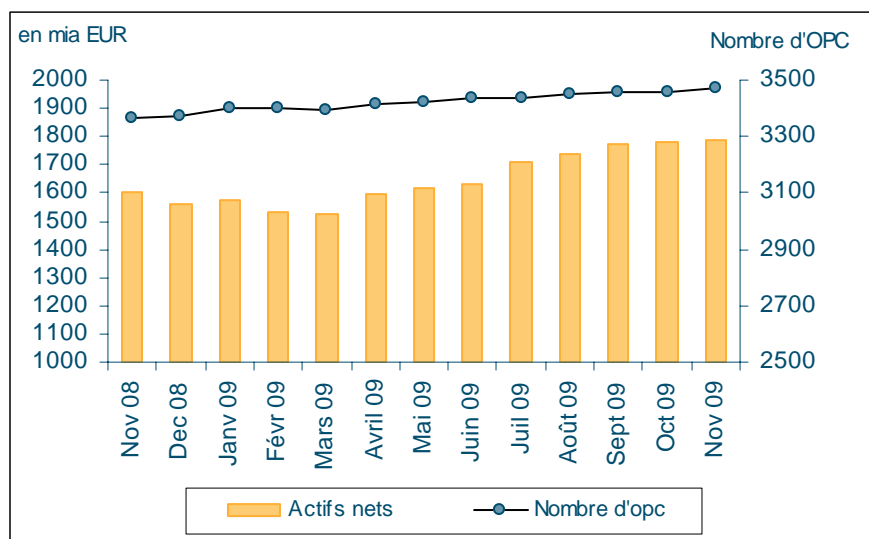
■ SITUATION GLOBALE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS DE NOVEMBRE 2009

Communiqué de presse 10/01 du 11 janvier 2010

I. Situation globale

Au 30 novembre 2009, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 1.788,910 milliards contre EUR 1.777,528 milliards au 31 octobre 2009, soit une augmentation de 0,64% sur un mois. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en augmentation de 11,51%.

En somme, l'industrie des OPC luxembourgeois a enregistré au mois de novembre une variation positive se chiffrant à EUR 11,382 milliards. Cette variation positive se répartit en EUR 9,271 milliards (+0,52%) à cause de l'impact positif des marchés financiers et en EUR 2,111 milliards (+0,12%) provenant d'émissions nettes positives.



Le nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 3.473 par rapport à 3.454 le mois précédent. 2.097 entités ont adopté une structure à compartiments multiples, ce qui représente 10.875 compartiments. En y ajoutant les 1.376 entités à structure classique, un nombre total de 12.251 entités sont actives sur la place financière.

Au mois de novembre la plupart des OPC à actions ont enregistré des performances positives. Cette évolution a été favorisée en partie par la confirmation de données macroéconomiques positives. En somme les OPC luxembourgeois à actions ont enregistré au mois de novembre des souscriptions nettes positives.

L'évolution des actifs nets des OPC luxembourgeois à actions est illustrée dans le tableau ci-dessous:

Evolution des OPC à actions au mois de novembre 2009*

	Variation de marché	Emissions nettes
Actions marché global	2,06%	0,31%
Actions européennes	0,67%	-0,04%
Actions américaines	1,98%	1,45%
Actions japonaises	-3,10%	-2,42%
Actions Europe de l'Est	-0,19%	0,01%
Actions Asie	3,05%	1,04%
Actions Amérique latine	5,76%	0,28%
Actions autres	1,48%	1,48%

* Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

Dans l'ensemble, les OPC à obligations ont réalisé des performances positives au mois de novembre et ont également enregistré des souscriptions nettes positives pour ce mois.

En ce qui concerne plus particulièrement les rendements des obligations d'Etat, il est à noter que les rendements ont diminué en Europe et aux Etats-Unis, ceci principalement en raison d'une demande plus forte pour des obligations d'Etat résultant des incertitudes propagées sur les marchés financiers par les problèmes de paiement de Dubai World.

Sur le marché des obligations privées, les primes de risque sont restées plus ou moins stables.

La dépréciation de l'USD par rapport à l'EUR d'environ 1,5% a négativement impacté les actifs nets des OPC monétaires et OPC obligataires investissant dans des titres libellés en USD.

En ce qui concerne les OPC monétaires, la baisse continue des taux sur les marchés monétaires a contribué à une réallocation des investissements vers des OPC à classes d'actifs plus risquées ce qui explique les rachats nets au niveau de cette catégorie d'OPC.

Evolution des OPC à revenu fixe au mois de novembre 2009*

	Variation de marché	Emissions nettes
Marché monétaire en EUR	0,02%	-1,25%
Marché monétaire en USD	-1,47%	-1,56%
Marché monétaire marché global	-0,34%	-2,50%
Obligations européennes	0,60%	1,00%
Obligations américaines	-0,38%	0,75%
Obligations marché global	-0,44%	1,04%
Obligations High Yield	0,31%	2,20%
Autres	0,44%	0,61%

* Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

L'évolution des actifs nets des OPC luxembourgeois à revenu diversifié et des fonds de fonds au mois de novembre est illustrée dans le tableau suivant:

OPC diversifiés et Fonds de Fonds au mois de novembre 2009*

	Variation de marché	Emissions nettes
OPC diversifiés	0,71%	0,61%
Fonds de Fonds	0,87%	0,22%

* Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

II. Ventilation du nombre et des avoirs nets des OPC selon les parties I et II de la loi de 2002 et les FIS

	OPC PARTIE I		OPC PARTIE II		FIS		TOTAL	
	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)
31/12/2006	1 469	1 516,540 €	552	249,916 €	217	78,394 €	2 238	1 844,850 €
31/01/2007	1 482	1 558,650 €	556	256,698 €	222	80,462 €	2 260	1 895,810 €
28/02/2007	1 490	1 568,660 €	561	259,029 €	227	81,018 €	2 278	1 908,707 €
31/03/2007	1 457	1 580,732 €	563	265,013 €	228	81,615 €	2 248	1 927,360 €
30/04/2007	1 461	1 613,851 €	571	269,882 €	244	83,263 €	2 276	1 966,996 €
31/05/2007	1 469	1 660,616 €	578	277,244 €	255	86,802 €	2 302	2 024,662 €
30/06/2007	1 492	1 675,029 €	584	283,491 €	276	88,502 €	2 352	2 047,022 €
31/07/2007	1 519	1 676,027 €	586	285,907 €	302	91,043 €	2 407	2 052,977 €
31/08/2007	1 538	1 649,820 €	585	288,727 €	337	96,757 €	2 460	2 035,304 €
30/09/2007	1 547	1 668,478 €	588	289,818 €	366	100,848 €	2 501	2 059,144 €
31/10/2007	1 599	1 713,963 €	608	297,171 €	411	112,385 €	2 618	2 123,519 €
30/11/2007	1 639	1 652,126 €	618	294,554 €	504	117,117 €	2 761	2 063,797 €
31/12/2007	1 653	1 646,341 €	643	295,939 €	572	117,115 €	2 868	2 059,395 €
31/01/2008	1 662	1 539,494 €	653	293,197 €	617	118,450 €	2 932	1 951,141 €
29/02/2008	1 680	1 543,385 €	654	296,900 €	638	122,560 €	2 972	1 962,845 €
31/03/2008	1 700	1 480,352 €	663	292,614 €	649	122,479 €	3 012	1 895,445 €
30/04/2008	1 733	1 541,312 €	675	296,483 €	675	126,281 €	3 083	1 964,076 €
31/05/2008	1 736	1 566,198 €	678	303,800 €	691	126,961 €	3 105	1 996,959 €
30/06/2008	1 755	1 480,895 €	682	292,539 €	716	128,658 €	3 153	1 902,092 €
31/07/2008	1 784	1 471,973 €	688	292,279 €	748	132,105 €	3 220	1 896,357 €
31/08/2008	1 817	1 487,918 €	695	293,025 €	772	137,050 €	3 284	1 917,993 €
30/09/2008	1 827	1 375,104 €	699	285,360 €	796	136,232 €	3 322	1 796,696 €
31/10/2008	1 845	1 243,344 €	701	270,891 €	805	132,793 €	3 351	1 647,028 €
30/11/2008	1 840	1 206,535 €	709	265,744 €	815	131,958 €	3 364	1 604,237 €
31/12/2008	1 826	1 169,389 €	708	259,809 €	837	130,455 €	3 371	1 559,653 €
31/01/2009	1 837	1 183,116 €	710	252,878 €	851	135,540 €	3 398	1 571,534 €
28/02/2009	1 838	1 149,100 €	709	246,367 €	855	134,824 €	3 402	1 530,291 €
31/03/2009	1 840	1 154,891 €	698	240,229 €	858	131,443 €	3 396	1 526,563 €
30/04/2009	1 847	1 213,147 €	697	240,906 €	871	138,879 €	3 415	1 592,932 €
31/05/2009	1 849	1 243,508 €	693	235,626 €	883	140,135 €	3 425	1 619,269 €
30/06/2009	1 846	1 255,762 €	691	232,770 €	898	142,724 €	3 435	1 631,256 €
31/07/2009	1 848	1 327,841 €	684	234,610 €	906	143,579 €	3 438	1 706,030 €
31/08/2009	1 851	1 360,316 €	678	232,282 €	920	146,819 €	3 449	1 739,417 €
30/09/2009	1 849	1 394,016 €	670	229,669 €	938	150,149 €	3 457	1 773,834 €
31/10/2009	1 844	1 399,816 €	664	227,254 €	946	150,458 €	3 454	1 777,528 €
30/11/2009	1 858	1 415,274 €	651	221,603 €	964	152,033 €	3 473	1 788,910 €

STATISTIQUES

■ BANQUES

Somme des bilans des banques au 30 novembre 2009 en hausse

La somme des bilans des banques établies au Luxembourg s'est élevée à EUR 789,206 milliards au 30 novembre 2009 par rapport à EUR 785,388 milliards au 31 octobre 2009, soit une augmentation de 0,48% sur un mois.

Le nombre des banques inscrites sur la liste officielle au 31 décembre 2009 reste inchangé à 149 unités.

■ PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Somme des bilans des PSF au 30 novembre 2009 en baisse

Suivant les données provisoires établies au 30 novembre 2009, la somme des bilans de l'ensemble des PSF s'est chiffrée à EUR 22,005 milliards contre EUR 26,905 milliards au 31 octobre 2009, soit une baisse de 18,21 % sur un mois.

Le résultat net provisoire de l'ensemble des PSF s'est élevée à la fin du mois de novembre 2009 à EUR 1.512,95 millions contre EUR 1.448,06 millions au 31 octobre 2009.

■ FONDS DE PENSION, SICAR ET ORGANISMES DE TITRISATION AGREES

Agrément d'un nouveau fonds de pension sous forme d'association d'épargne-pension (Assep)

Depuis la publication de la dernière Newsletter, un nouveau fonds de pension sous forme d'association d'épargne-pension (Assep) a été inscrit sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

Il s'agit de COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE PENSION, 1, place de Metz, L-2954 Luxembourg.

Au 7 janvier 2010, 15 fonds de pension sous forme de société d'épargne pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep) sont inscrits sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

Le nombre des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005 s'élève à 13 au 7 janvier 2010.

Agrément d'une nouvelle société d'investissement à capital à risque (SICAR)

Depuis la publication de la dernière Newsletter, une nouvelle SICAR a été inscrite sur la liste officielle des SICAR régies par la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR), telle que modifiée.

Il s'agit de :

- DANUBE SCA, SICAR, 13-15, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg.

Les SICAR suivantes ont été retirées de la liste officielle :

- DE AGOSTINI S.A. SICAR
- DEA CAPITAL S.A. SICAR
- ILP I S.C.A., SICAR

Au 7 janvier 2010 le nombre des SICAR inscrites sur la liste officielle s'élève à 237 unités.

Le nombre des organismes de titrisation agréés par la CSSF conformément à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation s'élève à 24 unités au 7 janvier 2010.

■ SOCIÉTÉS DE GESTION

Agrément de trois nouvelles sociétés de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif

La Commission de Surveillance du Secteur Financier informe que les trois sociétés de gestion suivantes ont été inscrites sur le tableau officiel :

- CASO ASSET MANAGEMENT S.A.
- LUSSEMBURGO GESTION I S.A.
- WOODPECKER CAPITAL S.A..

Les sociétés de gestion sous rubrique sont exclusivement actives dans le domaine de la gestion collective.

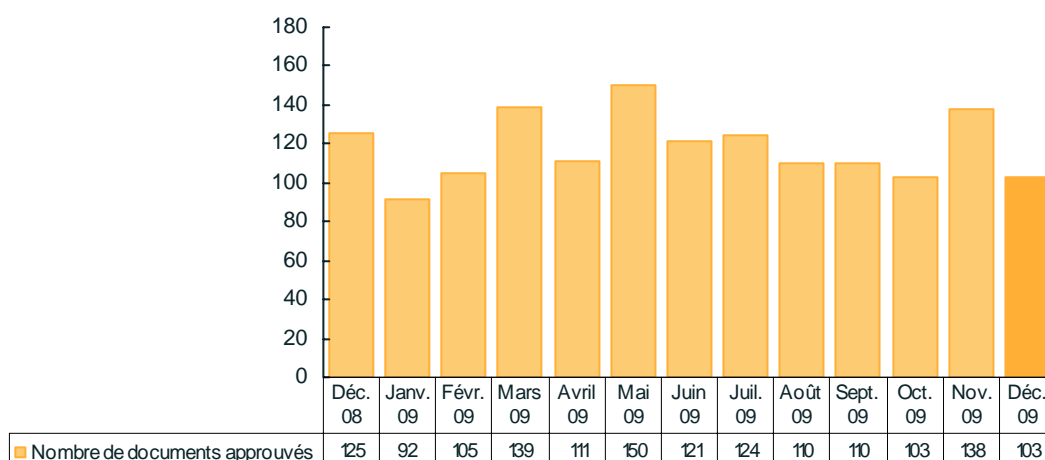
Suite au retrait de Crédit Suisse Money Market Fund Management Company, le nombre de sociétés de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif et pouvant bénéficier depuis le 13 février 2004 du passeport européen par voie de libre établissement ou de libre prestation de services dans un Etat membre de l'Union européenne s'élève à 194 au 31 décembre 2009.

■ PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES EN CAS D'OFFRE AU PUBLIC OU D'ADMISSION A LA NEGOCIATION SUR UN MARCHE REGLEMENTE (PARTIE II ET PARTIE III, CHAPITRE 1 DE LA LOI RELATIVE AUX PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES)

1. ACTIVITE D'APPROBATION

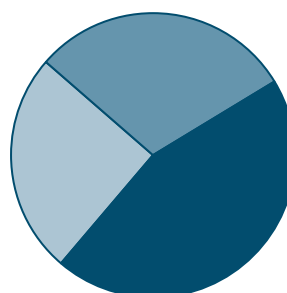
Pour le mois de décembre 2009, un total de 103 documents a été approuvé par la CSSF dont 31 prospectus, 26 prospectus de base et 46 suppléments.

Nombre de documents approuvés de décembre 2008 à décembre 2009



Répartition des documents approuvés au mois de décembre 2009

- Prospectus de base : 25,24%
- Prospectus (autres que Prospectus de Base) : 30,10%
- Suppléments : 44,66%

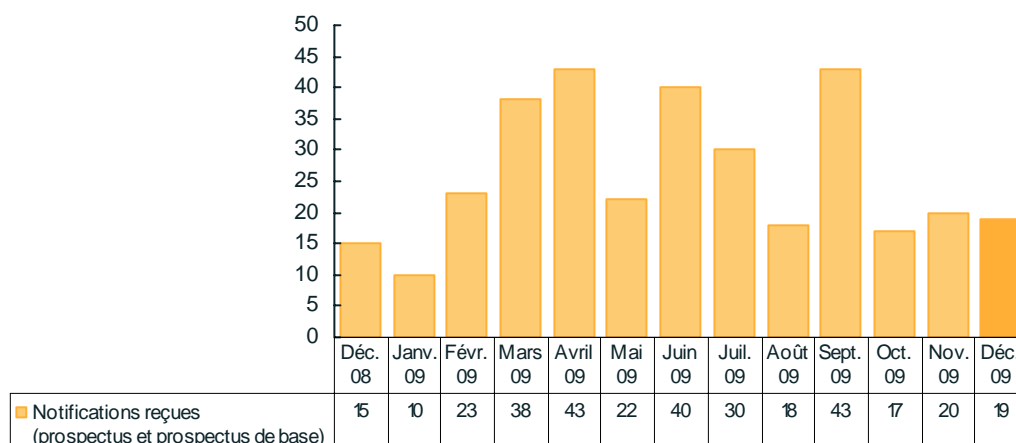


2. ACTIVITE DE NOTIFICATION

2.1. Notifications reçues par la CSSF

Pour le mois de décembre 2009, la CSSF a reçu 19 notifications relatives à des prospectus et prospectus de base et 72 par rapport à des suppléments en provenance des autorités compétentes de plusieurs Etats membres de l'Union européenne.

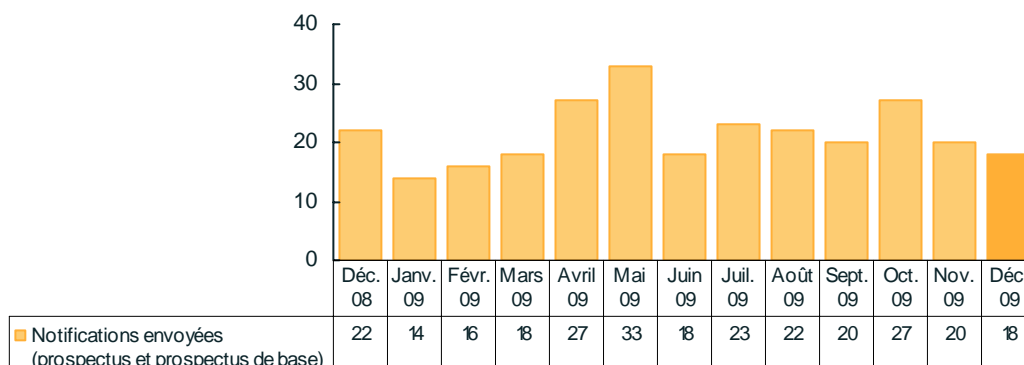
Notifications reçues (prospectus et prospectus de base) par la CSSF de décembre 2008 à décembre 2009



2.2. Notifications envoyées par la CSSF

Pour le mois de décembre 2009, la CSSF a envoyé des notifications pour 18 prospectus et prospectus de base et pour 30 suppléments² approuvés par ses soins vers les autorités compétentes des Etats membres de l'Union européenne.

Notifications envoyées (prospectus et prospectus de base) par la CSSF de décembre 2008 à décembre 2009



² Ce chiffre correspond au nombre de documents pour lesquels la CSSF a envoyé une ou plusieurs notifications. Dans le cas de notifications envoyées à des dates différentes et/ou dans plusieurs Etats membres, seule la première est prise en compte dans le calcul des statistiques. Ainsi, chaque document notifié dans un ou plusieurs Etats membres n'est compté qu'une seule fois.

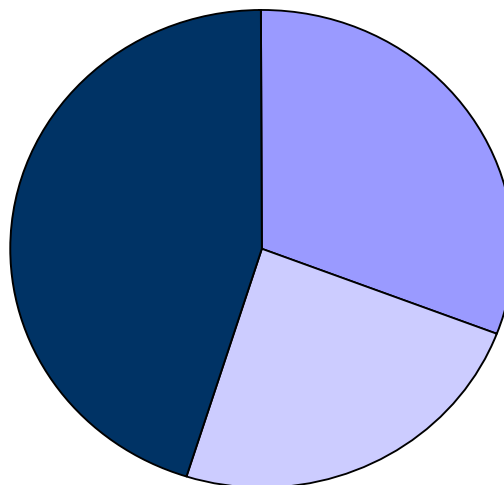
■ EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI DU 11 JANVIER 2008 RELATIVE AUX OBLIGATIONS DE TRANSPARENCE SUR LES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES (LA « LOI TRANSPARENCE »)

Au cours du mois de décembre 2009, 9 émetteurs ont désigné le Luxembourg comme Etat membre d'origine pour les besoins de la Loi Transparence. Par ailleurs, 9 émetteurs ont été retirés de la liste du fait qu'ils n'ont plus de valeurs mobilières admises à la négociation sur aucun marché réglementé situé ou opérant dans un pays de l'EEE.

Au 11 janvier 2010, 763 émetteurs sont repris sur la liste des émetteurs dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence et sont donc soumis à la surveillance de la CSSF.

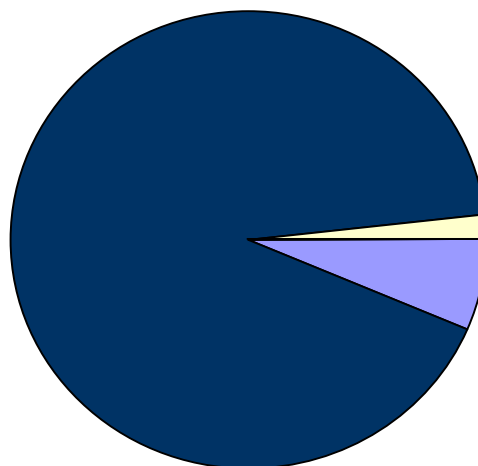
Répartition des émetteurs par pays

- Luxembourg : 30,80%
- Espace Economique Européen : 23,98%
- Pays Tiers : 45,22%



Répartition des émetteurs par type de valeur mobilière admise à la négociation

- Actions : 6,29%
- Titres de créance : 92,01%
- Certificats représentatifs : 1,57%
- Warrants : 0,13%



LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES BANQUES

Nouvelle autorisation :

Keytrade Bank Luxembourg S.A.

62, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

■ LISTE DES AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Nouvelles autorisations :

ADOMEX S.A R.L.

4, rue Jean-Pierre Probst, L-2352 Luxembourg

Statuts : domiciliataire de sociétés et professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés

FINIMMO WEALTH MANAGEMENT S.A.

370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg

Statuts : conseiller en investissement, commissionnaire, courtier en instruments financiers, gérant de fortunes, domiciliataire de sociétés et professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés

LUXGLOBAL TRUST SERVICES S.A.

291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Statuts : agent teneur de registre, domiciliataire de sociétés et professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés, agent de communication à la clientèle et agent administratif du secteur financier

ARMINIUS FUNDS MANAGEMENT S.A R.L.

6c, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach

Statut : Gestionnaire d'OPC non coordonnés

CAPITALATWORK FOYER GROUP S.A.

12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

Statuts : conseiller en investissement, courtier en instruments financiers, commissionnaire, gérant de fortunes, professionnel intervenant pour compte propre, distributeur de parts d'OPC avec paiement, agent teneur de registre, agent de communication à la clientèle, agent administratif du secteur financier

PRAXIS Luxembourg S.A.

12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg

Statuts : agent teneur de registre, domiciliataire de sociétés et professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés, agent de communication à la clientèle et agent administratif du secteur financier

Elargissement de statut :

SUXESKEY S.A.

10-12, rue de Medernach, L-7619 Larochette

Ajout des statuts d'agent teneur de registre, agent de communication à la clientèle et agent administratif du secteur financier

Retraits :

FAMILY TRUST MANAGEMENT EUROPE S.A.

En liquidation depuis le 18 décembre 2009

FIGED S.A.

Abandon de l'agrément de PSF au 29 décembre 2009

FUND-MARKET S.A.

Abandon des activités au 1^{er} janvier 2010

HSH ASSET MANAGEMENT S.A.

Fusion avec HSH Nordbank Securities S.A. à partir du 1^{er} janvier 2010

INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

En liquidation depuis le 21 décembre 2009

KEYTRADE LUXEMBOURG S.A.

62, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg

ATAG ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

CAPITAL AT WORK INT'L S.A.

12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

FOYER PATRIMONIUM S.A.

12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

SWAM (LUXEMBOURG) S.A.

4, route du Vin, L-6974 Grevenmacher

Changement d'adresse :

AMS FUND SERVICES S.A.

44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg

Changement de dénomination :

ATEL DERIVATIVES S.A.R.L. est devenu

ALPIQ EUROTRADE S.A.R.L.

■ LISTE DES SOCIÉTÉS DE GESTION

Nouvelles autorisations :

WOODPECKER CAPITAL S.A.

2, place de Metz, L-1930 Luxembourg

LUSSEMBURGO GESTION S.A.

8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

CASO ASSET MANAGEMENT

4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

Retrait :

CRÉDIT SUISSE MONEY MARKET FUND MANAGEMENT COMPANY

Changements d'adresse :

AZ FUND MANAGEMENT S.A.

35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

LIVING PLANET FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg

■ **LISTE DES FONDS DE PENSION**

Nouvelle autorisation :

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE PENSION

1, place de Metz, L-2954 Luxembourg

■ **LISTE DES SICAR**

Nouvelle autorisation :

DANUBE SCA, SICAR

13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

Retraits :

DEA CAPITAL S.A. SICAR

DE AGOSTINI S.A. SICAR

ILP I S.C.A., SICAR

Changements d'adresse :

ADINVEST II (Luxembourg) S.C.S. SICAR

412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

TERRA VENTURE PARTNERS S.C.A., SICAR

412F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

LNR EUROPE INVESTORS S.A R.L. SICAR

25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

■ **LISTE DES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI TRANSPARENCE**

Nouveaux émetteurs :

Agricart 4 Finance S.R.L.

Pays du siège : Italie

Asset-Backed European Securitisation Transaction Four S.R.L.

Pays du siège : Italie

Fotex Holding S.E.

Pays du siège : Luxembourg

GE SCF

Pays du siège : France

MondoMutui Cariparma S.r.l.

Pays du siège : Italie

PPF Co3 B.V.

Pays du siège : Pays-Bas

Slavinvest Finance S.A.

Pays du siège : Luxembourg

Berica 8 Residential MBS S.r.l.

Pays du siège : Italie

Isar Capital Funding I Limited Partnership

Pays du siège : Jersey

Retraits :

ASIF II

Pays du siège : Îles Caïmans

Asif III (Jersey) Limited

Pays du siège : Jersey

Trevi Finance S.P.A.

Pays du siège : Italie

Trevi Finance N.2 SPA

Pays du siège : Italie

BNL International Investments S.A.

Pays du siège : Luxembourg

BNP Paribas Luxembourg S.A.

Pays du siège : Luxembourg

Sarawak Corporate Sukuk INC.

Pays du siège : Malaisie

Saturn Finance PLC

Pays du siège : Royaume-Uni

Autre Etat membre d'origine :

Fortis Finance N.V.

Etat membre d'origine : Pays-Bas

■ LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)

Inscriptions et retraits pendant le mois de novembre 2009 de la liste officielle des organismes de placement collectif luxembourgeois

Durant le mois de référence, les cinquante-deux organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été inscrits sur la liste officielle :

1) OPC partie I :

- AMANDEA MK, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
- ARDOUR FUND, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
- ARIA SICAV, 14B, rue des Violettes, L-8023 Strassen
- ASTANUM, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
- DB PRIVATMANDAT FIT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- DEKA-RUSSLAND, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- DWS FLEXIBLE OPTIMUM I, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- DWS FLEXIBLE OPTIMUM II, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- DWS FLEXIBLE OPTIMUM III, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- DWS FLEXIBLE OPTIMUM IV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- DWS FLEXIBLE OPTIMUM V, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- ETHNA-GLOBAL DYNAMISCH, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
- FULLERTON LUX FUNDS, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
- JULIUS BAER MULTILABEL, 25, Grand-rue, L-1661 Luxembourg
- KBL EPB BOND FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- KBL EPB EQUITY FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- KHC SELECTED FUNDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
- M4 ALPHA, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
- SCHRODER GAIA, 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
- STRATEGYSELECT, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
- SWISS ALPHA, SICAV, 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- TOKIO MARINE JAPANESE EQUITY FOCUS FUND, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
- TOP TRENDWERT 95SI, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
- UNIFLEXINVEST: EUROAKTIEN, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- UNIGARANT: DIVIDENDENSTARS (2016), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2) OPC partie II :

- BRADESCO GLOBAL FUNDS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- LUXEMBOURG MICROFINANCE AND DEVELOPMENT FUND, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg

3) FIS :

- 2020 EUROPEAN FUND FOR ENERGY, CLIMATE CHANGE AND INFRASTRUCTURE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- AEK WIEN SIF, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- ARC CHINA INVESTMENT FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- AVIVA INVESTORS STRUCTURED FUNDS, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- CONVERTIBLE BETA FUND, 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- DWM INCOME FUNDS S.C.A. SICAV SIF, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- EUREKA SPECIALIZED FUND SICAV-FIS S.A., 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- EXTREME GROWTH FUNDS, SICAV-SIF, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg
- FALCON CROWN PORTFOLIO UMBRELLA, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
- FINRAY CAPITAL SICAV-FIS, 2, rue d'Alsace, L-1122 Luxembourg
- GENERALI EUROPE INCOME INVESTMENTS S.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- GENERALI NORTHERN AMERICA INVESTMENTS S.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- GENERALI REAL ESTATE INVESTMENTS FCP-FIS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- GLOBAL VALUE & GROWTH SICAV-FIS, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
- KALTCHUGA OPPORTUNITIES SICAV-FIS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- KEEL CAPITAL S.A., SICAV-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
- KHEPHREN S.C.A., SICAV-FIS, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- LH FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- LUXCARA S.A., SICAV-FIS, 18-20, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
- PHI CAPITAL, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- PLEXUS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- SOCIALALPHA INVESTMENT FUND (SAIF) SICAV-SIF, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- SOPEP SECONDARY GLOBAL FUND, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- SWEDBANK LUX FUND, 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg
- WINGED LION FCP-FIS, 15, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg

Les trente-trois organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été retirés de la liste officielle au cours du mois de novembre 2009 :

1) OPC partie I :

- ACMBERNSTEIN - INDIA GROWTH FUND, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- ALLIANZ GLOBAL INVESTORS INDEXPLUS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- ALLIANZ RCM TWINWIN GARANT, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- BIG INVESTMENT FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- BW-CASHPLUS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- DEKA-WORLDBGARANT 5/2009, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- DWS OPTIRENT (SHORT), 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- ELITE PERFORMANCE FUNDS, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- EURIZON INNOVATIVE PRIVATE FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- F.A.M. FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- ROCK FUND HAIG, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

2) OPC partie II :

- ART FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- CBG ALTERNATIVE SICAV, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- COMINVEST ABS ACTIVE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
- COMINVEST ABS OPPORTUNITY, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
- DB FCS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- EURO-GATE, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- F.A.M. PERSONAL FUND, 50, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- FLEMING FLAGSHIP PORTFOLIO FUND, 6H, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- GLITNIR SICAV 2, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- LEND LEASE GLOBAL PROPERTIES, SICAF, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
- LRI INVEST MONEY SELECT €, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
- NORVEST, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg
- PICTET TARGETED FUND 2, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- SCANDIUM ALTERNATIVE INVESTMENTS, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg
- STAR-SHORT TERM ABSOLUTE RETURN, 4, rue boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

3) FIS :

- ARGENTIUS SELECT FUND IV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- CAPITAL INTERNATIONAL ALL COUNTRIES FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
- CAPITAL INTERNATIONAL KOKUSAI FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
- CAPITAL INTERNATIONAL NIPPON FUND, 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
- DWS ASIAN SOLAR PLUS SIF, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- PLUS FUND II, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- SCD CEE PROPERTY FUND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg

PLACE FINANCIÈRE

Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

Nombre de banques : **150** (7 janvier 2010)

Somme des bilans : **EUR 789,206 milliards** (30 novembre 2009)

Résultat avant provisions : **EUR 4,87 milliards** (30 septembre 2009)

Emploi : **26 497 personnes** (30 septembre 2009)

Nombre d'OPC : **3 464** (12 janvier 2010)

dont 972 fonds d'investissement spécialisés (FIS)

Patrimoine global net : **EUR 1 788,910 milliards** (30 novembre 2009)

Nombre de SICAR : **237** (7 janvier 2010)

Nombre de fonds de pension : **15** (7 janvier 2010)

Nombre de sociétés de gestion : **194** (31 décembre 2009)
(chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002)

Emploi : **2 287 personnes** (30 septembre 2009)

Nombre de PSF : **286** dont 10 succursales (7 janvier 2010)

Somme des bilans : **EUR 22,005 milliards** (30 novembre 2009)

Résultat net provisoire : **EUR 1,51 milliards** (30 novembre 2009)

Emploi : **13 362 personnes** (30 septembre 2009)

Nombre d'organismes de titrisation agréés : **24** (7 janvier 2010)

Nombre d'émetteurs de valeurs mobilières dont le Luxembourg
est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence : **763** (12 janvier 2010)

Emploi total dans les établissements surveillés : **42 146 personnes** (30 septembre 2009)

Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF

110, route d'Arlon, L-2991 LUXEMBOURG

Tél. : (+352) 26 251 560

E-mail : direction@cssf.lu

Site Internet : www.cssf.lu

Newsletter de la CSSF - janvier 2010